



ÉCOLE DES FALaises
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 20 mai 2025

**Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises**

Date: mardi le 20 mai 2025
École des Falaises

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre de mars 2025
4. Parole à l'assemblée
5. Parole au délégué du comité de parents
6. Parole au représentant de la communauté
7. Budget initial 25-26/règles de transférabilité (**Adoption**)
8. Code de vie (**Adoption**)
9. Contribution financière exigée aux parents/ effets scolaires (**Approbation**)
10. Politique du transport (**Consultation**)
11. Politique d'admission, d'inscription et répartition des élèves (**Consultation**)
12. Révision du plan de lutte à la violence et l'intimidation (**Information**)
13. Assemblée générale des parents (**Information**)
14. Rapport annuel du CÉ (**Information**)
15. Campagne de financement
16. Parole au délégué du personnel de soutien : programmation des activités au SDG
25-26
17. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - Activités de fin d'année
 - Organisation scolaire
18. Parole à la présidence
19. Levée de l'assemblée



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 20 mai 2025

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 20 mai 2025, 18h36, en présentiel.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Guy Beaulieu
Jolène Brossard
Mme Desfossés
Mme Barette

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Katerine Piotte-Gaudet
Julie Frappier
Isabelle Paradis

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :
Chantal Lessard

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Mme Desnoyers

DIRECTION :

Alexandra Landry

ABSENCES :

Marie-Pier Charbonneau, présidente
Marjorie Cadotte Holler

1) Ouverture de la séance

Il est 18h36, la direction souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Brossard que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Mme Paradis adopte l'ordre du jour.

Suivi et adoption du procès-verbal de mars 25

Il est proposé par M. Beaulieu que le procès-verbal soit adopté tel que proposé. Mme Brossard adopte le procès-verbal.

4) Parole à l'assemblée

NIL

5) Parole au délégué du comité de parents

M. Beaulieu a eu 2 rencontres depuis le dernier CE (7 avril et 5 mai) et parle des 2 nouvelles écoles du CSS. Il mentionne un point concernant une consultation par le CE des élèves de l'école (qui devrait être faite à chaque année) selon l'article 89.2 de la LIP. Les moyens de pression des directions ont été abordés et le processus budgétaire des écoles a été expliqué aux membres.

6) Parole à la représentante de la communauté

La fameuse disco a eu lieu le vendredi 2 mai dernier. Malgré les petites embuches, l'événement a été un grand succès. Elle a donné plusieurs cartes de hockey à l'école au service de garde et des affiches des élections. Elle annonce le décès d'un membre du club optimiste. Elle est très déçue du nom de la rue de la future école secondaire (avenue du 4 mai).

7) Contribution financière exigée aux parents/effets scolaires (Approbation)

Mme Landry présente le document aux membres. Il y a maintenant un partenariat du CSS avec COOPSCO des Laurentides pour fournir les cahiers d'exercices des élèves. Les commandes se feront en ligne par les parents directement. Il sera important d'avoir le bon code ISBN pour les commandes. Il y a une augmentation notable des coûts de la reprographie au CSS.

Il est proposé par Mme Frappier que la contribution financière/effets scolaires de l'année scolaire 2025-2026 soit adoptée telle que proposée. M. Beaulieu adopte la contribution financière/effets scolaires de l'année 2025-2026.

	<p>8) Budget initial 2025-2026/règles de transférabilité (Adoption)</p> <p>Mme Landry présente le budget initial pour l'année scolaire 2025-2026.</p> <p>Il est proposé par Mme Frappier que le budget initial de l'année scolaire 2025-2026 soit adopté tel que proposé. Mme Lessard adopte le budget initial.</p>
CE-029-200525-01	<p>Il est proposé par Mme Brette que l'adoption des règles de transférabilité de l'année scolaire 2025-2026 soit adoptée telle que proposée. Mme Desfossés adopte les règles de transférabilité 2025-2026.</p>
CE-029-200525-02	
CE-029-200525-03	<p>7) Code de vie (Adoption)</p> <p>Mme Landry ajoutera quelques points dans le mode de vie et nous le fera parvenir.</p> <p>Il est proposé par Mme Brossard que le code de vie de l'année scolaire 2024-2025 soit adopté tel que proposé. M. Beaulieu adopte le code de vie.</p>
CE-029-200525-04	<p>9) Révision du plan de lutte à la violence et l'intimidation (Information)</p> <p>Mme Landry présente le document aux membres. Nous</p>

sommes toujours en attente des capsules provenant du ministère. Les mesures ont été appliquées, mais nous devons les maintenir. Il n'y a pas de représentant du service de garde dans le comité climat scolaire. Il sera important d'ajouter quelqu'un l'an prochain. Les enseignements de Moozoom doivent être réinvestis davantage par tous les membres du personnel. La boîte "dénoncée, c'est s'aider" sera retirée des moyens puisqu'elle n'est pas utilisée. Toutes les TES ont reçu la formation de 2e intervenant cette année. Mme Landry rappelle l'importance de la confidentialité dans l'école.

10) Assemblée générale des parents (Information)

L'assemblée générale des parents aura lieu le mardi 26 août 2025. Des détails additionnels seront transmis aux parents en temps opportun pour confirmer l'heure et autres détails pertinents le cas échéant.

a mis en forme : Interligne : 1,5 ligne

11) Rapport annuel (Information)

Mme Charbonneau rédigera le rapport annuel d'ici la fin de l'année scolaire. Il sera déposé sur le site de l'école.

12) Parole au délégué du personnel de soutien et SDG

Mme Lessard mentionne que l'inscription au SDG pour

l'an prochain est en cours pour l'année 2025-2026. La dernière journée pédagogique s'est bien déroulée et l'inscription pour la dernière est en cours (beach party).

13) Parole au personnel enseignant et à la direction

Activités de fin d'année :

Pour la fin de l'année, l'OPP propose un Rallye le 20 juin en avant-midi à l'école.

Organisation scolaire :

Mme Landry nous présente les groupes pour la prochaine année scolaire : 2 groupes de préscolaire (il manque 2 élèves pour ouvrir un 3e groupe), 1 groupe de 1^{re} année, 1 groupes de 2^e année, 1 groupe multi 1-2 année, 2 groupes de 3^e année, 2 groupes de 4^e, 2 groupes de 5^e année et 2 groupes de 6^e année.

Mme Paradis parle de la coupe des fondeurs (40e anniversaire) et de la bannière remportée par l'école. Il y a aussi eu du ski de fond dans le bloc-sport ainsi qu'un triathlon maison. Il y a aussi eu l'activité multi-sport handball pour le 2e cycle. L'activité multi-sport soccer se vivra sous peu. Les olympiades se déroulent actuellement dans les cours d'éducation physique. Le 17 juin aura lieu les olympiades du CSS. Le duathlon du CSS a lieu prochainement également.

Mme Frappier parle du tournoi de basketball et l'événement de danse organisé par Mme Poirier est mentionné par l'équipe. La semaine d'anglais se déroule cette semaine pour les élèves. Les finissants sont allés visiter la polyvalente de St-Jérôme la semaine dernière.

Mme Landry mentionne que les 3 journées pédagogiques flottantes seront les 23 septembre 2025, 29 avril 2026 et 15 juin 2026.

14) Parole à la présidence

NIL

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Desfossés que la séance soit levée, il est 21h05.

Alexandra Landry,
Directrice

Magalie Desfossés,
Vice-Présidente



ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 20 mai 2025